

LE 14 JUIN
ENSEMBLE EN GREVE
RENDEZ-VOUS A 10 HEURES
PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
POUR NOS SALAIRES

IMPOSONS LES RATIOS A 100 % !

Quelque soit son corps et son grade ... Que l'on soit ouvrier, employé ou cadre...

Tous fonctionnaires, Tous dans la même galère !

Nos salaires sont calculés, à partir de la valeur du point d'indice, fixée par le gouvernement, gelée depuis trois ans, et de la grille indiciaire à laquelle est rattaché notre corps. Que l'on soit de catégorie C, B ou A, il existe plusieurs grades correspondants à des échelles. Un déroulement automatique se fait du 1^{er} au dernier échelon de chaque échelle avec une durée variant de 1 à 4 ans par échelon. Une possibilité de passer au grade supérieur existe dès que l'on atteint un certain échelon suivant son grade :

On dit que l'agent est promouvable (par exemple dès le 5^{ème} échelon pour l'échelle 3, 4 ou 5 de la catégorie C).

Malheureusement, il ne suffit pas d'être promouvable pour être promu !

Chaque année, seule une toute petite partie des agents sont promus sur la base de critères aléatoires définis par l'administration :

C'est ce qu'on appelle les ratios !

Bien souvent, à cause de ces fameux ratios, les agents déroulent leur carrière au premier grade sans jamais être promus dans les grades ou échelles supérieurs.

C'est injuste !!! C'est inadmissible !!!

La CGT revendique depuis toujours le passage automatique d'un grade à l'autre, c'est-à-dire une carrière linéaire, des ratios de 100 %.

Depuis quelques temps, ces ratios sont négociés tous les 3 ans avec les organisations syndicales. Cela fait déjà six mois que la CGT a rencontré l'élue en charge des personnels. Madame Errecart affirmait qu'un effort significatif serait fait par la mairie en faveur des personnels de l'ordre de 25 % sur trois ans. L'élue promettait des négociations jusqu'à la mi-juin.

Nous sommes à la mi-juin, et toujours rien : Aucune négociation n'a été retenue, pour le moment, sur les ratios. Pourtant le maire s'est engagé fin 2011, il doit prendre ses responsabilités.

Pas de promotion au grade supérieur, c'est de l'argent perdu !

Il faut augmenter les salaires et le pouvoir d'achat !

La CGT demande que Bertrand Delanoë réalise qu'il pourrait redonner du pouvoir d'achat et qu'il contribuerait à la reprise de la croissance s'il organisait une véritable relance de politique d'emplois et de recrutement par le biais de créations de postes, de déprécarisation dans les services publics parisiens en titularisant tous les précaires et pas seulement ceux qui occupent des emplois pérennes.

Il est aussi nécessaire que l'Allocation Prévoyance Santé soit revalorisée pour les titulaires et instituée pour les non-titulaires pour permettre à tous les agents d'avoir un accès au soin équitable à tous.

Le pouvoir d'achat, les agents le trouvent sur leur fiche de paie à la ligne : net à payer et si le point d'indice est gelé depuis plus de trois ans, il est temps qu'une revalorisation conséquente se fasse sentir.

D'autre part, l'ouverture du décret de 1994, permettra le passage à la durée minimale dans l'échelon à partir de fin 2012. Il s'agirait pour les agents de monter d'échelon plus rapidement et donc d'augmenter les salaires naturellement.

Quand la Mairie va-t-elle tenir ses engagements ?

En ces temps de crise dont on nous parle depuis quelques années, ce n'est plus la fin du mois qui est difficile, c'est, pour bien des agents, la totalité du mois !

Tous ensemble le 14 juin 2012 place de l'hôtel de ville ; nous pouvons imposer les ratios à 100 % et la durée minimum par échelon pour tous.

Grâce à notre engagement dans les luttes nous pouvons avoir satisfaction de nos revendications.

Le conseil municipal début juillet doit introduire les moyens financiers nécessaires à l'occasion de l'adoption du budget modificatif 2012.

Le changement, c'est maintenant !

Bertrand Delanoë vous devez prendre vos responsabilités « d'homme de gauche » et agir pour une réelle politique sociale comme l'a promis aux électeurs « votre chef de file » François Hollande. La Ville de Paris est la plus grande de France, elle a des finances saines, elle a les moyens de faire quelque chose pour son personnel.

Le maire de Paris, s'il ne peut modifier les grilles indiciaires ou augmenter le point d'indice, a le pouvoir d'améliorer nos salaires.

Alors comme avant, pendant et après les élections, la lutte continue !

On ne lâche rien ! Le 14 juin,

TOUS ENSEMBLE DANS LA RUE !!!!!!!!!!!!!

Un préavis de grève a été déposé ce jour. Vous pouvez faire grève une journée, une demie journée ou même une heure.

BULLETIN D'ADHESION

NOM _____ PRENOM _____

Service _____ Grade _____

Adresse domicile _____

Tel : _____

A remettre à un(e) délégué(e) de votre connaissance ou à envoyer au syndicat

Union Syndicale CGT Service Publics Parisiens Bourse du Travail – 3, rue du Château d'Eau – 75010 Paris

Mail cgt.syndicat@paris.fr Tel : 01 44 52 77 05 Fax : 01 44 52 77 29

Ce matériel est élaboré avec les cotisations des syndiqués vous pouvez retrouver tous nos tracts sur le site www.site@us-cgt-spp.org